



Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | CAROTTE ET CÉLERI

N° 1, 16 mai 2019

- Résumé climatique et risques associés.
- Avancement des semis et des plantations.
- Insecte : charançon de la carotte.

RÉSUMÉ CLIMATIQUE ET RISQUES ASSOCIÉS

Le printemps a été jusqu'à maintenant plus frais et plus pluvieux qu'à la normale. Les températures de jour comme de nuit ont été le plus souvent inférieures aux normales saisonnières. Dans les régions plus fraîches (incluant la Capitale-Nationale), on observe même encore un peu de neige à certains endroits. Peu d'implantations ont été faites avant la fin du mois d'avril; la plupart ont débuté durant la semaine du 6 mai.

Les précipitations de la dernière semaine ont été fréquentes et abondantes, plus particulièrement sur le sud de la province (voir la [carte des précipitations](#)). Les semis et les plantations se poursuivent lentement, les sols mettant beaucoup de temps à s'assécher. Le développement des cultures (levée des semis et croissance des transplants) demeure aussi très lent en raison des sols froids.

AVANCEMENT DES SEMIS ET DES PLANTATIONS

Carottes

Les semis ont été retardés et débutent à peine, sauf dans Lanaudière où les sols plus légers et davantage asséchés ont permis de respecter les calendriers. Seul un champ de carottes nantaises, sous bâche, en Montérégie-Ouest a atteint le stade 1 feuille. La germination est en cours, mais aucune levée n'est rapportée dans les autres régions.

Céleri

Les plantations débutent également pour le céleri et le céleri-rave en Montérégie-Ouest.

INSECTES

Charançon de la carotte

Le printemps ayant été très frais, les premières captures se sont faites tardivement en Montérégie-Ouest, soit autour du 9 mai. Cependant, elles sont déjà élevées dans quelques champs reconnus « à risques » (antécédents de carottes, environnement, etc.). Dans les autres régions, peu de pièges sont installés et aucune capture n'est encore rapportée.

Même si le semis n'est prévu que plus tard au printemps, une installation hâtive des pièges s'avère importante pour permettre une évaluation précise de la population de charançons présente. Pour plus de détails sur le dépistage et la lutte contre cet insecte, consultez le [bulletin d'information permanent N° 1](#) du 4 mai 2007.

Cet avertissement a été rédigé par Céline Laroche et Carl Dion Laplante, agronome (PRISME), et Mario Leblanc, agronome (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du réseau Carotte et céleri](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.